

Budget

Vie de la commune

(re)découvrir Bourogne

Vie des associations

Infos

Carnet

Le mot du Maire

Au-delà de la campagne d'hier, les élections présidentielles, celle de demain, va battre son plein et les élections législatives des 11 et 18 juin vont ponctuer notre promenade dominicale par la direction de l'urne municipale.

Loin du monde et du bruit nous allons comme tous les votants, peser sur notre devenir en déposant dans l'urne notre bulletin de vote soigneusement choisi, habilement plié, avant de le blottir à l'abri des regards indiscrets dans l'enveloppe qui lui est destinée.

Puis viendra l'heure du dépouillement, où les scrutateurs besogneux vont inscrire, bâton par bâton, le nombre de voix pour chacun des candidats.

Le tout, centralisé, accouchera du résultat... au terme d'un marathon démodé.

A l'heure du numérique, ce processus électoral peut paraître appartenir au passé, alors qu'il se répète à l'occasion de toutes les élections, dans tous les pays.

A n'en pas douter, dans vingt ans, peut-être plus, peut-être moins, on votera depuis son domicile, dans sa voiture...

En tous cas aujourd'hui, un parcours tracé nous attend, sous le contrôle visuel des personnes constituant le bureau de vote. Ainsi le votant s'exprime...

Hommage est ainsi rendu à la vigilance de l'homme qui, par définition, n'est pas « piratable », alors que celle de la machine peut dépendre d'une électronique défaillante, voire malicieusement guidée.

Ce décalage entre l'ancien mode électoral et l'ère du numérique interpelle, mais il est réconfortant, car il donne la primauté à la conscience humaine.

Pour autant, l'avenir de l'Europe, de la France, de notre région, de notre département, de notre commune, dépend de l'adhésion de tous à cette démarche. Ce qui permet à chacun de nous, s'il le souhaite (et c'est souhaitable), d'avoir son mot à dire.

Le devoir enfin accompli, vous pourrez songer à cette période de repos bien méritée.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Jean-François ROOST



Marché aux fleurs 2017 de Bourogne

Le traditionnel Marché aux Fleurs et Légumes de Bourogne» s'est déroulé le samedi 29 Avril 2017, sur la Place de la Pharmacie.

Dès 8 heures du matin, notre fournisseur, l'entreprise Saner de Dampierre-les-Bois (25) a livré et installé les présentoirs sur lesquels chacun pouvait trouver ce qu'il cherchait.

Les ventes ont duré toute la journée, jusqu'à 18 heures, sous un beau soleil.

Toute l'équipe de bénévoles vous remercie de vous être déplacés ; les fonds récoltés sont en faveur du CCAS.

Rendez-vous l'année prochaine !



Budget 2017 : des contraintes financières qui n'impacteront pas l'impôt des ménages Bourignais

Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017 lors de sa séance du 11 avril 2017.

Dans un contexte contraignant, celui de l'effort conjoint des acteurs publics en vue de diminuer les déficits et contenir la dette publique française, se traduisant par une baisse significative des dotations aux Collectivités depuis 2014, les taux de la fiscalité locale avaient été augmentés en 2015 (+ 15%) et 2016 (+34.4%).

Malgré la poursuite de la baisse des recettes externes et l'engagement de la Commune dans des programmes d'investissement pluriannuels (au titre de la mise en accessibilité des bâtiments, de l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme, de la rénovation de bâtiments vieillissants), la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2017.

Une dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuée de 57% en 5 ans

L'effort de contribution des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics s'accroît, principalement au travers de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La Commune devrait percevoir de l'Etat cette année 89 887 €, après 3 baisses successives comparables d'une année sur l'autre (de l'ordre de 35 000 €/an).

La Commune a perdu 57% de sa dotation sur les 5 dernières années.

La poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section de fonctionnement du budget repose sur l'excédent dégagé en 2016 (203 611 €) et la poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses au titre principalement des charges à caractère général : énergie grâce à l'extinction de l'éclairage et au groupement de commandes pour le groupe scolaire, coût de location des photocopieurs à la baisse, petit équipement lié à l'entretien des bâtiments en réduction, de même que les abonnements divers de documentation générale et technique.

Le montant global des subventions allouées aux associations est maintenu et les 1^{ers} versements interviendront en juin 2017.

Les actions se poursuivent concernant les fêtes et cérémonies couvertes par la Commune, l'entretien des voiries, aires de jeux et parcours de santé, le fleurissement, la communication avec une refonte du site internet communal qui s'engage en 2017.

Des programmes d'investissement qui demeurent forts après arbitrage

La Commune poursuit ses programmes d'investissement engagés en 2016 :

- **Au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)**
Les travaux d'accessibilité de la mairie (14 368 € TTC) et de la garderie périscolaire (4 800 € TTC) sont à finaliser sur 2017. L'opération de transformation de l'école du centre en Médiathèque rénovée implique des études préalables pour lesquelles un montant est provisionné à hauteur de 13 500 €.
- **Au titre de la révision du POS en PLU**
Les travaux de l'AUTB, missionnée pour un marché à hauteur de 34 200 € TTC (délibération du Conseil municipal du 4 octobre 2016), se poursuivent dans la phase diagnostic.
- **Au titre de l'opération d'aménagement Pavillons seniors et Maison médicale**
Le plan de financement de l'opération annexé au BP 2017 prévoit le versement de la subvention à Territoire Habitat en contrepartie de la rétrocession de la voirie (rue Vivaldi) et des réseaux à la Commune. Il est prévu l'attribution d'un fond de concours au porteur de projet de la maison médicale pour la réalisation de ses aménagements extérieurs.

De nouvelles opérations d'investissement sont programmées en 2017 : la réfection des puits de lumières de l'école de la Varonne, le câblage interne de l'école primaire nécessaire au déploiement du projet d'école numérique porté par le Grand Belfort, l'enfouissement des containers au niveau des immeubles collectifs de NEOLIA qui fait l'objet d'un financement tripartite (Commune, Grand Belfort Département et Neolia).

Pour équilibrer la section d'investissement, la Commune fait appel à son autofinancement, aux subventions (fond de concours du Grand Belfort notamment) et les ventes de terrains (principalement le terrain d'assiette de la maison médicale).



Fonctionnement

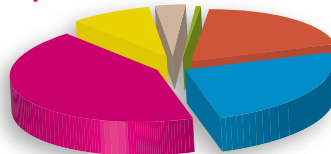
les dépenses

Charges à caractère général	456 794
Charges de personnel	804 960
Charges de gestion courante	159 641
Charges financières	60 742
Dotations aux amortissements	12 307
Virement à la section d'investissement	364 565
	1 859 009

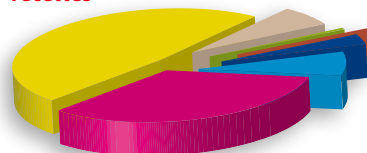
les recettes

Excédent de clôture	203 611
Produits des services (coupes de bois, redevances services périscolaire, culturel...)	91 261
Impôts et taxes	1 288 222
Dotations et participations	175 746
Autres produits de gestion courante	18 200
Produits financiers	3
Transferts et atténuations de charges	81 966
	1 859 009

dépenses



recettes



Investissement

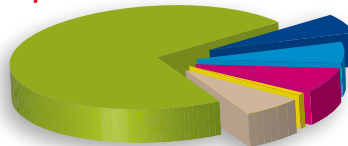
les dépenses

Déficit d'investissement antérieur	233 795
Capital des emprunts	251 625
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	27 570
Subventions d'équipement	219 079
Mesures foncières Antargaz	2 467 338
Immobilisations corporelles (travaux - constructions - Matériel)	214 564
	3 413 971

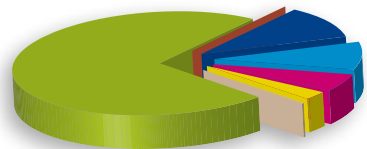
les recettes

Ressources propres externes (FCTVA, Taxe d'aménagement, Réserve)	294 520
Subventions	185 484
Produits de cessions d'immobilisations (vente terrains)	85 992
Amortissements	12 307
Mesures foncières Antargaz	2 470 103
Cautionnement	1 000
Virement section de fonctionnement	364 565
	3 413 971

dépenses



recettes



Panneau lumineux défectueux

Comme vous avez pu le constater, notre panneau d'information lumineux, situé au rond-point du centre du village, montre des signes évidents de fatigue.

Ce matériel date d'une dizaine d'années et le fournisseur a déposé le bilan et fermé son entreprise, ce qui ne nous permet plus le remplacement des pièces défectueuses.

Nous essayons régulièrement de le remettre en état avec nos services techniques, mais il devient de plus en plus difficile de le maintenir en vie. D'autant plus que les diodes utilisées sont aujourd'hui obsolètes, les panneaux les plus récents utilisant des leds.

Plusieurs devis ont été demandés pour pouvoir inscrire le remplacement dans notre budget communication 2016 et

2017, mais vous devez savoir que les prix varient entre 12 000 et 20 000 € pour un panneau. Les restrictions budgétaires actuelles ne nous permettent pas cet achat.

Toutefois nous souhaitons vous consulter avant d'arrêter notre décision. **Nous vous invitons donc à répondre à notre petit questionnaire ci-dessous et nous le renvoyer ou le déposer en mairie avant le 31 juillet 2017.**

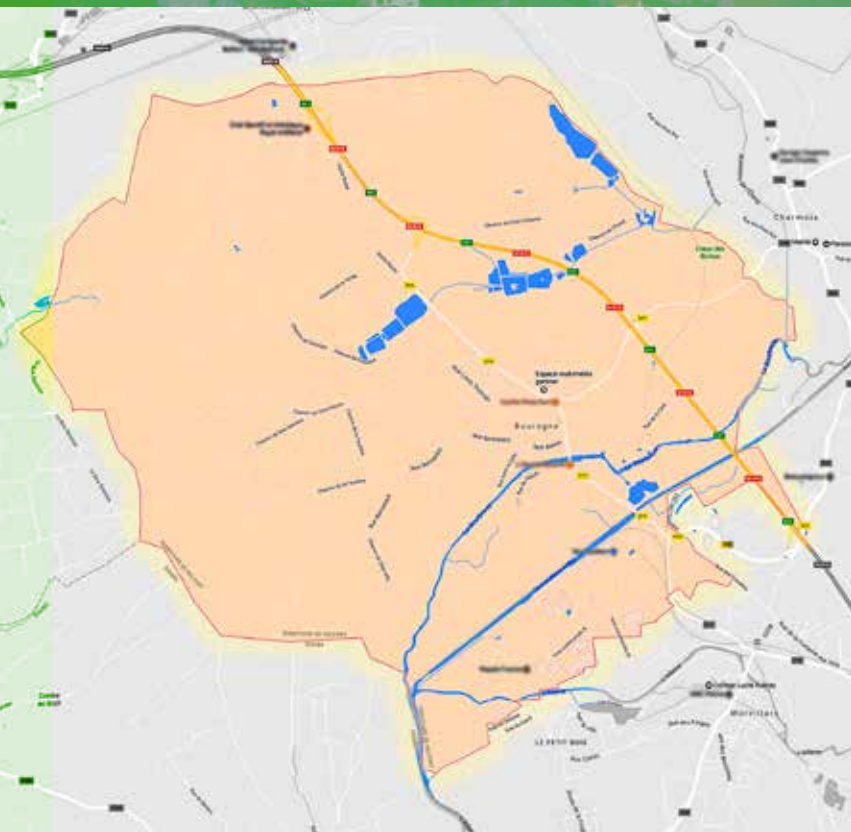
D'avance merci pour votre participation.



SONDAGE PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

			Nom, Prénom et adresse
Le panneau vous semble-t-il utile ?	Oui	Non	
Êtes-vous pour le remplacement du panneau ?	Oui	Non	
Êtes-vous pour la suppression du panneau ?	Oui	Non	
Commentaires :	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

Vie de la Commune



Concertation

Par délibérations des 16 décembre 2014 et 4 octobre 2016, le Conseil municipal a décidé d'engager la révision de son Plan d'occupation des Sols et de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations d'aménagement d'une commune sur le long terme (*échéance moyenne entre 10 et 15 ans selon la taille de la commune*). Le PLU exprime le développement souhaité du territoire dont la traduction est faite au travers du document « Projet d'Aménagement et de Développement Durables » (PADD).

Ainsi, se dessine le visage du village de demain en conciliant le renouvellement urbain (*par la requalification du bâti ancien*), le développement urbain (*par la création de nouveaux quartiers*) et le développement durable.

Pour garantir la mise en œuvre du projet urbain et ses orientations, le règlement (*pièces littérale et graphique*), accompagné d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour des secteurs particuliers, fixe les possibilités d'occupation et d'utilisation des sols en définissant notamment : les zones constructibles, la destination des constructions, les façons de construire en fonction des hauteurs, de l'implantation sur le terrain ou des réseaux auxquels les constructions devront se raccorder, les zones de protection et de mise en valeur des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Le PLU s'impose à tous. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, à l'exemple des permis de construire ou des déclarations préalables.

Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, il est prévu que les élus informent la population sur le projet de PLU en cours par le biais de divers moyens, et permettent également à la population de s'exprimer.

Ainsi, dans le cadre de cette concertation, les élus ont défini les modalités suivantes :

- mise en place d'un registre en Mairie à disposition des habitants pour formuler toutes observations, suggestions et interrogations ;
- tenue d'une réunion publique ;
- articles à paraître dans la revue municipale ;
- articles mis en ligne sur le site internet de la commune ;
- un ou plusieurs articles à publier dans la presse locale.

La première réunion de travail en présence des membres de la commission urbanisme et le bureau d'études en charge de l'élaboration du document (*l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort*) a eu lieu le 8 février 2017. Une phase d'études de plusieurs mois est nécessaire pour élaborer un diagnostic du territoire communal, des documents de travail seront mis à disposition du public au fur et à mesure de l'état d'avancement des études.

Règlement National d'Urbanisme (RNU)

En parallèle de la concertation sur le PLU, les élus vous informent que le document d'urbanisme en vigueur sur la commune est le Règlement National d'Urbanisme (RNU). En effet, depuis le 27 mars 2017, le POS de Bourgoigne est devenu caduc (processus prévu par la loi ALUR de mars 2014).

Aussi, depuis le 27 mars 2017 et dans l'attente de l'approbation du PLU, c'est le RNU qui sert de référence pour les autorisations d'occupation du sol.

Le RNU est défini par le code de l'urbanisme aux articles R.111-1 à R111-53. Il définit notamment les règles générales applicables en ce qui concerne la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des constructions, le mode de clôture et la tenue décente des propriétés foncières et des constructions. A noter toutefois que les projets ne sont en général acceptés qu'au sein des parties actuellement urbanisées de la commune (*R.111-14 du code de l'urbanisme*).

Document élaboré avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB)

Les CLSH de Bourgogne

Bilan du CLSH d'hiver...

Pour les vacances de Février, le centre de loisirs de notre commune a accueilli 35 enfants avec une moyenne de plus d'une vingtaine d'enfants par demi-journée.

Au programme des activités : bricolage, jeux collectifs, cavalcade et goûter de carnaval, sans oublier la sortie bowling

durant laquelle les enfants ont largement battu les animatrices ! Bravo les enfants !

Le tout dans le rire et la bonne humeur.



...et du CLSH de printemps

Du mardi 18 au vendredi 21 avril 2017, le centre de loisirs a accueilli environ 25 enfants par jour.

Les activités ont été déployées autour du thème choisi le Printemps Entre bricolage, jeux collectifs, cueillette de fleurs et l'après-midi "*Fruitez-vous les sens*" avec la dégustation de fruits.

Nous avons passé une semaine formidable.



Au programme de cet été

Rendez-vous au mois de Juillet pour 3 semaines d'apprentissage, de jeux et de détente avec l'équipe d'animation. **Le centre de loisirs accueillera les enfants du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017 de 8h à 17h30.**

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie ou au centre de loisirs du lundi 19 juin au vendredi 30 juin 2017, accompagnés du programme détaillé des 3 semaines qui s'articuleront sur les thèmes suivants :

1^{ère} semaine :

L'aventure, avec une sortie au parc du Petit Prince.

2^{ème} semaine :

Le cinéma, autour de la réalisation d'un film.

3^{ème} semaine :

Le western, avec une sortie au centre équestre de Thiancourt.

Exposition de fin d'année des TAP

Elle se tiendra les vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet 2017 dans la salle du foyer rural. Ce sera un lieu d'échanges privilégiés sur les travaux réalisés par les 80 enfants inscrits cette année.

Par ailleurs, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires étant reconduite en 2017/2018 avec un aménagement des activités le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30, les dossiers d'inscription pour l'année prochaine seront distribués avant la fermeture des classes pour une date limite d'inscription fixée au 25 août 2017.



Note importante de la Commission Bois

La saison des affouages bat son plein et la commission bois effectue régulièrement les cubages.

Nous constatons cette année encore une recrudescence du non-respect des règles indiquées dans le contrat signé par tous les affouagistes.

En effet, une fois de plus les branchages sont entassés directement sur la régénération, alors que la place existe à côté de chaque emplacement de coupe.

Nous demandons à tous les affouagistes concernés d'y



remédier et d'enlever leurs branchages pour refaire leurs tas sur des emplacements non touchés par la régénération.

Merci d'avance.

Vie de la Commune

Cet été, à la bibliothèque-médiathèque...

La bibliothèque-médiathèque sera ouverte pendant toutes les vacances d'été, Audrey tiendra les permanences en juillet et Hadda en août.

Nota : les locaux seront fermés les vendredi 14 et samedi 15 juillet, ainsi que les lundi 14 et mardi 15 août.



Animations

Places limitées, inscriptions obligatoires pour toutes les animations au 03 84 54 13 19, ou directement à la bibliothèque-médiathèque ou par mail bibliothequebourogne@wanadoo.fr
Toutes les animations sont gratuites.

Mardi 11 juillet, 14h

projection du film d'animation « Tous en scène »

Jeudi 13 juillet, 10h

Contes d'ici et d'ailleurs : voyage aux quatre coins du monde

Jeudi 13 juillet, de 13h30 à 17h

En partenariat avec Vincent de l'Espace multimédia Gantner, atelier son (de 9 à 12 ans) : à partir des musiques du film « Tous en scène », viens composer et créer ta propre playlist. Grâce à des logiciels de musique, sample, arrange, mixe ton morceau... et repars avec le cd.

Un goûter sera proposé à la fin de l'atelier.

Places limitées, réservation à la bibliothèque-médiathèque ou bibliothequebourogne@wanadoo.fr

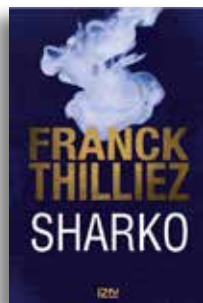
Mardi 18 juillet, 14h

projection du film d'animation « Sahara »

Conseils lecture

L'été tant attendu est là ! Et l'été, en plus de bronzer, on rêve de se plonger dans les livres qu'on n'a pas eu le temps de lire pendant l'année. Je vous ai concocté une petite liste de nouveautés pour vous aider à choisir LE livre qui sera le rayon de soleil (garanti) de vos journées.

Plein de nouveautés pour les petits et les apprentis lecteurs.
La lecture est un plaisir !



Romans

- *La dernière de Stanfield*
de Marc Levy

- *J'ai toujours cette musique dans la tête*
d'Agnès Martin-Lugand

- *Le parfum du bonheur est plus fort sous la pluie*
de Virginie Grimaldi

- *Le plus beau reste à venir*
d'Hélène Clément

Polars

- *Quand sort la recluse*
de Fred Vargas

- *Sharko* de Franck Thilliez

- *Nuit* de Bernard Minier

- *Selfies*
de Jussi Adler-Olsen

- *Au fond de l'eau*
de Paula Hawkins

Adolescents / Jeunesse

- *Série Malenfer* 4 tomes

- *Série Sombreterre*
3 tomes

- *Série Wonderpark*
4 tomes

- *Ces liens qui nous séparent*
d'Ann Brashares

- *Le grand saut*
de Florence Hinckel

Infos Médiathèque

11 rue de Belfort à Bourogne
03 84 54 13 19

bibliothequebourogne@wanadoo.fr

Catalogue en ligne :

mediatheque.bourogne.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16h30 à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- vendredi de 17h à 19h
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Abonnement à l'année à partir de la date d'inscription, 5 € pour les moins de 18 ans, 10 € pour les adultes.

Gratuit pour les possesseurs de la carte avantages jeunes.



Du 24 juin au 22 juillet 2017 Echo Chamber • Exposition

La chambre d'écho est un espace fermé dans lequel un son va se répéter. Une métaphore pour évoquer un moment pendant lequel une idée, une information, va être amplifiée, répétée.

Pour cette première exposition d'EUCIDA*, Matthew NEVIN, commissaire de l'exposition, a invité des artistes lettons, irlandais et français à investir les différents lieux d'exposition des partenaires d'EUCIDA.

* European Connections in Digital Arts, réunit Le centre d'art Rua Red (Irlande), le Luznava Manor (Lettonie) et l'Espace multimédia Gantner (France)



Ateliers : tout au long de l'année

L'atelier du Jeudi soir : tous les jeudis de 18h à 20h

L'Espace multimédia Gantner est ouvert tous les jeudis de 18h à 20h, **des ateliers informatiques sont possibles à la demande par mail ou par téléphone,**

une semaine avant. Exemples d'ateliers possible : retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma,

musique, presse, auto-formation, une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.

Ateliers ponctuels

Atelier Bijoux 3D : Mardi 25 juillet de 14h à 16h30 • places limitées, sur réservation uniquement, 10 à 12 ans.

Apprends à utiliser le logiciel Blender pour modéliser ton bijou puis imprime le en 3D et repars avec un bijou unique et technologique.

Atelier Makey Makey : Mercredi 12 juillet de 14h à 16h30 • places limitées, sur réservation uniquement 12 à 14 ans. Apprends les bases de la programmation d'un

jeu vidéo avec l'outil en ligne Scratch. Puis utilise la manette de jeu Makey makey avec toutes sortes d'objets du quotidien pour faire fonctionner ton mini-jeu.

Attention ! Fermeture estivale du 31 juillet au 19 août.

La vie de la commune en BREVES...

Communiqué du CCAS

Tout au long de l'année, 2 fois par mois, le CCAS de Bourogne remet des colis alimentaires à des familles. Actuellement, les membres du bureau ont accordé ce droit à 5 bénéficiaires, en fonction de leurs ressources et de leurs dépenses. Un point est fait chaque trimestre pour étudier les nouvelles demandes.

Cette année est marquée par le 7^{ème} Marché aux Fleurs qui a eu lieu le samedi 29 avril 2017. Un beau soleil a contribué à la réussite de cette manifestation. Tous les bénéfices ont été reversés au CCAS.

Un grand merci aux bénévoles.

Un petit mot de Madame Jehanne, suite à l'incendie de sa maison...

Afin de n'oublier personne, je vous adresse tous mes remerciements pour vos élans de générosité et de réconfort, dans ces moments terribles.

Cela m'a mis du baume au cœur et jamais je n'oublierai ce que vous avez fait pour moi.

Une pensée particulière pour cette petite fillette qui a vidé sa tirelire afin de m'offrir l'argent qu'elle contenait, sans oublier ces petits qui m'ont fait de beaux dessins. Je les embrasse très fort.

Une nouvelle fois, merci, à toutes et à tous.

Mme JEHANNE



Les cigognes ne désarment pas

Après avoir fait une tentative rue de Charmois puis chassées du 17 rue de la gare, les cigognes tentent cette fois-ci d'investir le pylône de la rue Haute, et en sus elles auront l'heure.

Peut-être qu'un poteau préparé à leur accueil serait souhaitable, à l'instar de ce qui se fait dans de nombreuses communes.

(texte repris d'un article paru dans l'Est Républicain)

Installation de radars pédagogiques

La commune de Bourogne va installer deux radars pédagogiques dans nos rues : un dans la rue de Belfort en allant vers le centre du village, avant la « zone 30 », le deuxième rue de Charmois, un peu avant le passage surélevé, également en « zone 30 ».

L'objectif est de faire respecter la vitesse à tous les véhicules traversant les rues du village.

Nous aurons aussi la possibilité d'en tirer des statistiques nous permettant de gérer les flux automobiles mais aussi de faire intervenir les forces de police et de gendarmerie en cas de non-respect de la limitation. Ces radars étant mobiles, il nous sera facile de les déplacer dans d'autres rues de la commune, Notamment rue de Delle, où on nous signale de nombreux excès de vitesse.

Nous vous rendrons compte dans le prochain Bulletin Municipal des chiffres obtenus dans les statistiques.



Vie de la Commune

Trier n'est plus un choix mais un devoir

Une nouvelle campagne de sensibilisation au tri est lancée en mai. Son objectif : sensibiliser, avant de verbaliser les mauvais trieurs. Car les déchets non triés coûtent trop chers à la collectivité.

Le ton va se durcir pour faire respecter les consignes de tri et améliorer ainsi les quantités et la qualité des déchets recyclables collectés. Et sans modifier le coût du service pour les usagers.

Le geste de tri doit devenir systématique : il ne s'agit plus d'un choix personnel mais d'une obligation.

Les habitants du Grand Belfort ont appris à trier leurs déchets : le tri du verre (*bouteilles et flacons*) se fait en apport volontaire dans les points spécifiques.

Et depuis 2012, papiers, cartons et flaconnages plastique sont à mettre dans la poubelle à couvercle jaune. Tous les autres déchets partent à la poubelle brune, à destination de l'usine d'incinération de Bourogne.

Les déchets brûlés sont perdus, alors que ceux triés permettent une économie de ressources naturelles (du papier réutilisé signifie des arbres en moins à abattre...) mais aussi un apport financier pour la collectivité : **plus le tri est important, plus les recettes le sont.**

Un argument financier à mettre en rapport avec un objectif plus large de protection de la planète et de notre environnement.

Pas assez de verre trié

Dans les communes du Grand Belfort, les résultats du tri pourraient être encore meilleurs. Des sondages menés il y a un an dans les camions-benne ont montré une forte présence de verre et de plastique.

« Dans les points d'apport volontaire, 25 kg de verre sont collectés chaque année, par habitant » note Franck RENAUD, directeur du service des déchets ménagers au Grand Belfort. « Nous devrions avoir le double. La moyenne dans notre région est de 39 kg/an/habitant. Et dans les autres communes du Territoire de Belfort, les chiffres sont de plus de 45 kg/an/habitant ». Autant dire qu'il est possible de mieux faire, d'autant que les habitants ont les outils à disposition.

Sensibiliser avant de verbaliser

Une nouvelle campagne de communication est lancée par le Grand Belfort.

Objectif : sensibiliser une fois de plus les habitants sur la nécessité mais aussi l'obligation de trier les emballages recyclables et papiers. Les gardes nature seront missionnés pour effectuer des actions de contrôle, sensibilisation et verbalisation éventuelle.

Pour cela, ils vérifieront le contenu des bacs présentés à la collecte avant leur ramassage par le camion. Ils enregistrent les anomalies et préviendront les contrevenants des règles à respecter, mais aussi des risques encourus.

Car **ne pas trier coûte cher à la collectivité.** Il est donc tout naturel de faire payer les mauvais trieurs.

Le saviez-vous ?

Mettre du verre dans la poubelle brune et donc l'envoyer à l'usine d'incinération, coûte près de 200 € la tonne à la collectivité.



DANS LE GRAND BELFORT

BIEN TRIER C'EST OBLIGÉ !



👍 **JE TRIE BIEN MES DÉCHETS**
AUJOURD'HUI, JE N'AI PLUS LE CHOIX

Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité
et elles ont un impact sur l'environnement. Dans le Grand Belfort,
bien trier les déchets est un devoir pour chacun.

→ Les bons gestes sur : www.grandbelfort.fr (rubrique déchets)

GRAND
BELFORT **B**

(Re)découvrir Bourogne...

Souvenez-vous du 16 Septembre 1969...

Le 16 septembre 1969, dans notre village de Bourogne, 850 habitants ont vu arriver des travailleurs marocains qui seront employés par la SA PEUGEOT.

A terme, la population de la commune passera à 1 200 habitants.

Bourogne a une situation particulièrement intéressante, une liaison ferroviaire, un port sur le futur axe fluvial Mer du Nord – Méditerranée.

La stagnation du village a fait que la Société Anonyme Peugeot a signé un bail de deux ans, renouvelable, concernant l'ancien collège Saint-François (situé au bord du canal du Rhône au Rhin) pour y loger les 150 ouvriers marocains, qui ont été embauchés récemment à Sochaux.

Et ce n'est qu'une 1^{ère} tranche. La SAP, a fait une demande de permis de construire pour 4 bâtiments d'une capacité de cinquante lits chacun, car elle projette de loger 350 Marocains au total à Bourogne. Ces permis ont été refusés par la municipalité qui oppose l'argument aquatique cité plus haut (bordure du canal).

Le village est proche aussi de la future autoroute Montbéliard – Mulhouse et il se trouve à proximité des 3 centres industriels importants : Delle, Belfort et Sochaux.

Les gens se méfient

Qu'en pensent les autres Nord-Africains ? Quelques Algériens résidant à Bourogne où ils ont été embauchés dans des entreprises de maçonnerie. C'est le cas de M. Mokhdar Merikhi, qui travaille chez un artisan-maçon d'origine espagnole, M. Gazan. Il est né il y a 59 ans près de Constantine, et il est venu en France en 1962, après s'être marié.



« A Bourogne, je suis bien, les gens sont, dans l'ensemble, gentils avec moi. Ils me parlent, on discute. Il faut être correct, ainsi les gens ont confiance. Je n'ai pas encore eu tellement de contacts avec les Marocains qui viennent d'arriver. Ils n'ont pas confiance, ils sont nouveaux. »

Nous avons pensé qu'il était intéressant de poursuivre la conversation avec ce ressortissant algérien, son cas est différent de celui des Marocains, mais il est justement instructif de présenter ces différences.

« Ma femme est en Algérie, j'ai un enfant de six ans. Tous les dix-huit mois, je repars en Algérie pour trois mois, pour les voir. J'aime bien travailler en France, le climat de Belfort me va bien. J'habite chez mon employeur et si je trouvais un logement convenable, je m'installerais avec ma femme en France... seulement les gens ne nous font pas confiance, ils ont peur... et je le regrette beaucoup.

Je gagne environ 800 F par mois et je garde 300 à 350 F pour moi, le reste, je l'envoie en Algérie pour faire vivre ma petite famille... Il n'y a pas assez de travail dans mon pays... »

L'abbé CLERGET, curé de Bourogne et de Froidefontaine, n'est évidemment concerné qu'indirectement par l'arrivée des Marocains, de religion musulmane. « La population ne semble pas hostile, mais rien n'a été fait pour essayer de les intégrer à la population. Il y a, bien sûr, l'obstacle de la religion, qui s'ajoute à celui du racisme pour certains, qui ne semblent pas très nombreux. Mais en supposant que l'on ait installé 150 célibataires français à la place des Nord-Africains, les risques d'histoires auraient été aussi importants. A Froidefontaine où résident des Nord-Africains et des Portugais travaillant aux Tuileries, il n'y a aucun problème.



« A Bourogne, il serait bon toutefois de prévoir des contacts avec ces Marocains, par exemple par l'intermédiaire du Foyer rural, ce qui atténuerait peut-être l'appréhension compréhensible de la population. »

M. Mohammed LAAROUMI,



22 ans. Il habitait Boujad, dans la région de Casablanca, il était coiffeur... et ça ne marchait guère. Et puis, il voulait voir du pays. Il donna donc son nom à l'office national, et c'est un peu par

hasard qu'il choisit Peugeot, parmi d'autres places proposées en France.

Arrivé le 23 août à Sochaux, il s'installa le même jour à Bourogne.

« Les habitants du village sont sympathiques. Si le travail que nous faisons chez Peugeot est correctement payé, nous travaillons de 4 h. du matin à 13 h. l'après-midi, le logement par contre, ça ne va pas, nous sommes serrés parfois quatre par chambre... et nous payons 150 F par mois pour la chambre.

Une autre chose qui nous semble curieuse, la nourriture, sauf le pain, est plus chère à Bourogne qu'à Belfort. Mais à part cela, pour l'instant, ça va, nous sommes nouveaux encore, mais nous les Marocains, vous savez, nous sommes gentils ».



Il semble aussi qu'il y ait eu un autre argument, beaucoup plus grave et beaucoup plus discret : le racisme. Les avis étaient partagés quant à la venue de ces marocains car les Bourignais étaient encore marqués par les séquelles de la colonisation. On s'inquiétait de l'arrivée de ces Nord-Africains et la liste de ce que leur attribuaient « les bruits qui courent » était longue, abusivement longue !

Cela allait du simple dédain : « *ce sont des fainéants...* », chose à prouver, jusqu'à des accusations beaucoup plus graves.

De nombreux témoignages ont été diffusés dans l'Est Républicain dans son édition du 16 septembre 1969.

En voici quelques extraits tirés au hasard...

Sources : Edition de l'Est Républicain du 16 septembre 1969, enquête de Gérard JOVÈNE et Photos de Jacques FISSIER



Ils partent, parfois, se promener à pied. Certains vont jusqu'à Belfort.



Leur principale distraction, c'est le football. A droite, ce sont des travailleurs algériens qui sont chargés de la remise en état de la cour.

Cette arrivée n'est pas sans poser bien des problèmes à la municipalité et à la population comme aux Marocains et sans doute à la SAP. Nous avons donc interrogé un certain nombre de personnes, tout au moins celles qui ont bien voulu nous répondre et nous regrettons que la direction des usines Peugeot de Sochaux ne soit pas de celles-là.

Comme nous le verrons, les avis divergent et si la population s'inquiétait, à priori, de la venue de ces Nord-Africains, il semble que certains préjugés se soient évanouis après une quinzaine de jours de contacts quotidiens.

M. THOMAS, maire de la commune, bien qu'il ait refusé de signer les permis de construire, nous déclara : « Je n'ai rien à dire. Peugeot a fait le nécessaire. Je n'ai pas signé, »



dans avec les pauvres arguments que nous avons, en ayant le sentiment que nous avons raison.

Ces Marocains sont des gens qui sur le plan social, n'ont pas les mêmes aspirations que nous et qui risquent de provoquer des affaires qui nous retomberaient sur le nez, sans compter les risques de bagarres dans les débits de boissons.

Il est vrai que nous sommes tous plus ou moins racistes... Et à ce niveau, il faut déceler les responsabilités. Elles sont doubles à mon sens, celle du gouvernement tout d'abord qui autorise l'embauche des travailleurs étrangers et ensuite celle des propriétaires du collège des religieux suisses, qui n'ont pas donné suite, paraît-il, à plusieurs offres de location provenant d'industriels pour utiliser le « séminaire » comme entrepôt ou même comme atelier.

Je suis également responsable du foyer rural, là je me refuse à ce qu'ils participent aux activités. En ce qui concerne le sport également, ils ont tout ce qu'il faut au col-

Mme LEMBLE qui habite à une centaine de mètres du collège St-François : « Nous craignons plutôt des histoires. Je n'ai pas discuté avec eux, mais je les vois passer sur la route. Je préférerais qu'il n'y ait pas de Marocains dans le « séminaire ». Le conseil n'était pas d'accord, mais il n'a rien pu faire. »



Vie des associations



En ce début d'année 2017, notre soutien à l'école de Lao s'est traduit par un transfert de fonds destiné à financer la réparation de l'éclairage (*installé en mars 2009 grâce à la commune de Bourogne*) et à l'achat d'huile pour la cantine. Parallèlement, l'action en faveur du village avec le projet d'achat d'un moulin à grains a débuté. L'argent pour la construction du bâtiment a également été transféré.

BARAKA-LAO

L'état Burkinabé a installé l'éclairage dans les classes de CM1 et CM2.

Courant juin, la journée des écoles de Bourogne « *Bougeons pour LAO* » sera l'occasion d'offrir aux élèves de LAO la possibilité financière d'aménager un deuxième potager (*demande faite par les gestionnaires du premier*).

Nous remercions le Conseil Municipal de Bourogne pour la subvention octroyée à BARAKA-LAO.

Contact :
Eric HERMANN au 06 60 84 65 70
e.hermann2@orange.fr
www.barakalao.com

" Les Godillots ", Les marcheurs de Bourogne



Vous êtes intéressés par une activité sportive non contraignante qui vous apporte bien-être et chaleur

humaine ? Alors rejoignez « Les Godillots », le groupe des marcheurs de Bourogne.

Nous vous proposons des parcours variés et ludiques de 5 et 8 à 9 kilomètres, sur Bourogne et ses environs, tous les jeudis à 14h. Deux groupes de niveaux différents vous permettent de trouver le parcours qui vous convient le mieux. Après l'effort, vous pourrez récupérer avec un goûter et des boissons au Foyer Rural.

Rendez-vous devant le Foyer Léon Mougin à partir de 13h30-14h.

Pour tout renseignement,
contacter Huguette LANE au 03 84 27 84 78



L'AG de l'UNC de Bourogne

L'Assemblée Générale de l'UNC de Bourogne a eu lieu le 5 mars dans la salle Léon Mougin à Bourogne, en présence de Gabriel JUIF, Président Départemental et un grand nombre de présidents de section. Je remercie tous les gens qui étaient présents à cette occasion.

A la fin de notre AG, Gabriel Juif a remis à 5 récipiendaires un diplôme pour services rendus. Après le vin d'honneur, une succulente Paëlla a été servie à 75 personnes ; merci à tous pour votre générosité.

Le 15 octobre aura lieu à Bourogne une pêche à la truite à l'étang « du trou de la buse ».



Michèle REUTER
Présidente UNC des Soldats de France
Section Bourogne

3 rue Pierres - 68720 Luemschwiler
Tél : 03 89 25 40 46
joseph.hartmann@sfr.fr

de gauche à droite : Marie Louise MATHIOT, Christine DOLLINGER, Olivier DOLLINGER, Daniel MONNIN et Jocelyne REUTER.

La journée de la Rose... et de l'Espoir

C'est le samedi 29 avril dernier que s'est déroulée la vente de roses par les motards de l'Association « **UNE ROSE, UN ESPOIR** », qui permet de récolter des fonds en faveur de La Lutte contre le Cancer.

Chaque année, le dernier week-end du mois d'avril, les motards et leurs passagères sont invités à participer à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer.

Pendant deux jours, quelle que soit la cylindrée de leurs engins, ils répondent nombreux à l'appel lancé par les responsables des différents secteurs de l'association pour former un cortège qui parcourt la campagne, de villages en hameaux, s'annonçant à grand renfort de klaxons et de sirènes. Cortège toujours précédé par les camionnettes et leur précieux chargement de roses...

Les bras pleins de roses, les équipages motards vont alors de porte en porte, de sonnettes en carillons et, dans chaque rue, devant chaque maison se répète le même scénario : « *Bonjour, ce sont les motards d' "Une Rose, Un Espoir" qui vous proposent une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit de la Ligue contre le cancer et de ses actions dans votre département* ».

Quelques refus, quelques portes closes... Mais le plus souvent, la générosité est au rendez-vous et les tirelires se remplissent, des sourires s'échangent, mais aussi quelques mots, témoignages parfois douloureux de personnes qui souffrent dans leur chair, parfois plus radieux car on parle de guérison, ou encore souvenirs d'êtres chers



disparus à cause de cette maladie... Un petit moment de partage qui dure le temps que la rose change de main... Morceaux de vie brefs, mais intenses !

Et l'élan de solidarité emporte les motos plus loin. Et les kilomètres s'additionnent, toujours pour la bonne cause, motos chargées d'espoir et d'émotions à donner et à recevoir... L'amitié et la camaraderie galvanisent les équipages parfois fatigués au bout de ces deux journées passés sur leurs machines par tous les temps. Puis tous reprennent rendez-vous pour l'année suivante.

Si vous aussi vous voulez découvrir cette belle aventure humaine, en alliant votre passion de la moto à une grande cause, rejoignez-nous pour une expérience inoubliable. Nos motos ont pour carburant l'énergie du cœur ! Venez vous en rendre compte par vous-même !

Cette année nous participerons au financement d'un Scanner à lames afin de permettre l'analyse plus rapide et précise des biopsies pour le service du Dr DEVALLAND. Cet appareil, d'une valeur de 54 000 € environ, équipera l'Hôpital Médian Belfort-Montbéliard !

Les enfants ont " la pêche " !

L'AAPPMA a organisé et offert une ouverture de la truite spéciale pour les enfants de ses sociétaires et les enfants des écoles de Bourogne, dans son petit bassin réservé à l'initiation. Ce sont en moyenne 40 enfants qui se sont succédés durant cette matinée conviviale de partage.

Les truites ayant été capricieuses, l'AAPPMA a pris l'initiative de commander dans la matinée 100 truites vidées pour que chaque enfant ait la fierté de repartir à la maison avec en moyenne 2 kg de truite et de pouvoir ainsi régaler tous les membres de sa famille.

400 cartes annuelles vendues au premier trimestre

L'AAPPMA de Bourogne est en pleine expansion grâce aux convictions et aux orientations prises par le Conseil d'Administration et au dynamisme de l'équipe de bénévoles en place depuis janvier 2016.

Alors passée de 95 sociétaires annuels en 2015 sous l'ancienne équipe à 314 fin 2016, l'association compte déjà 400 sociétaires annuels dans ses rangs à la fin mars.

Un alevinage exceptionnel de plus de 16 000 €

C'est en partie grâce à ces adhésions massives que l'association a pu effectuer un alevinage exceptionnel de plus de 16 000 € (contre 3 500 € en moyenne en 2015). En parallèle de cela, l'AAPPMA épargne en vue d'intervenir sur la restauration de zones humides et de frayères à brochet.

Une demande de subvention communale de 1 € symbolique

L'AAPPMA a la conviction qu'une association doit tout mettre en œuvre pour subvenir aux besoins de son fonctionnement et non vivre aux crochets de la municipalité.

C'est pourquoi cette année l'association a émis une demande de subvention de 1 € symbolique, simplement destinée à maintenir l'AAPPMA dans le giron associatif communal.



Vie des associations

Le FR&AC vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites comme le Foyer Léon Mougin, le gymnase de la Varonne ou l'ancien foyer...

Rappel sur les derniers événements du FR&AC



Du Samedi 28 Janvier au Dimanche 05 Février

15 artistes peintres et sculpteurs ont présenté leurs œuvres originales et de qualité au public venu nombreux.

Grâce aux différents jeux proposés, les élèves des classes de Bourgogne ont découvert des techniques utilisées en arts plastiques.

Enquête sur un morceau de tableau disparu, zoom sur la technique du pastel sec, remettre en ordre les morceaux d'une des œuvres...

Cette exposition offre chaque année aux enfants la possibilité d'ouvrir leur regard à l'art, ce qu'ils semblent vraiment apprécier.

Vendredi 10 Février, le FR&AC a proposé aux Bourignais un Spectacle Cabaret « Chez Germaine et Marcel »

Ils ont enchanté le public en chantant avec gaieté et facétie, sensibilité et humour, les vieux airs des années 30, 40 et 50... !

Chansons, rires, émotions et hommage amical et complice aux grands artistes comme Fréhel, Damia, Cora Vaucaire, Piaf et les autres...

Germaine au chant, Marcel à l'accordéon ont invité les Bourignais à partager leur joie dans une ambiance drôle, amicale et détendue...



Atelier Hip Hop du Samedi 04 Mars

Maâti El Omari, champion du Monde en Hip-Hop dans sa catégorie, est venu proposer un stage d'initiation aux jeunes de Bourgogne.

Durant 2 heures, les jeunes ont appris différents pas, mais aussi l'histoire du Hip-Hop. A l'issue de l'atelier, un goûter a été offert aux sportifs !



Samedi 08 Avril, Alain BAPTIZET, réalisateur haut-saônois, est venu présenter deux films sur le monde rural

« Paysannes d'autrefois » et « Métiers oubliés de la campagne » ont été visionnés par 70 personnes avec émotion, photos et témoignages de ce temps d'autrefois. Une manière de se souvenir pour certains, de penser à leurs aînés pour d'autres ou de partager avec enfants et petits-enfants.

Les spectateurs et Alain BAPTIZET ont ensuite partagé un petit pot ensemble.

Le Carnaval des enfants a eu lieu le Samedi 18 Mars

Malheureusement, cette année la pluie est tombée toute la journée, raccourcissant notre traditionnel défilé. Les plus courageux ont pu apprécier l'ambiance de la Fanfare de Voujaucourt.

De retour au foyer, les délicieux beignets préparés par les bénévoles du FR&AC, les bonbons et les boissons ont régalé petits et grands gourmands qui se sont ensuite amusés sur leurs musiques préférées lors de la boum.

Samedi 22 Avril, le FR&AC organisait un loto de Printemps

Ce loto a été animé par Nicole et Robert. Pour cette seconde édition, 163 joueurs sont venus tenter de gagner le gros lot de 500 € !

Les bénéfices de cette soirée permettront de continuer à proposer aux habitants de la commune de nouvelles actions culturelles pour l'année à venir.

Ce fut une grande réussite pour les organisateurs ainsi que pour nos partenaires, Nicole et Robert.



Bientôt avec le FR&AC...

► **Représentation de fin de saison de la section TENDANCE, Samedi 10 juin à 19h au Foyer Léon Mougin**

La section Top Danse du FR&AC vous propose d'assister à la représentation de plusieurs chorégraphies apprises tout au long de l'année.

Tous les groupes (enfants, pré-ados, ados et adultes) se produiront à cette occasion !

Priscilla GROS et les participantes vous attendent nombreux pour cette soirée ! Alors, venez les encourager et les applaudir !

► **Rallye des familles, Dimanche 02 Juillet 2017**

Parce que le temps en avait décidé autrement, le rallye avait été annulé ! Mais celui-ci revient le dimanche 02 juillet et nous vous attendons nombreux pour y participer !

En famille, ce rallye des 5 sens est un jeu grandeur nature, entre enquête et découverte. Bourgogne vous réserve quelques surprises...

► **Soirée contes et légendes, Samedi 24 Juin**

L'enchanteur Merlin rendra visite aux Bourignais samedi 24 juin...

Merlin, au clair de Lune, contera aux petits et aux grands des légendes et des histoires d'aventures.

Rendez-vous sur la place de l'Eglise.

Préparez-vous à voyager à travers le temps. L'émerveillement est garanti.

► **Section percussions**

Composée d'un seul groupe mêlant adultes et enfants, cette section intergénérationnelle réunit 27 adhérents dont 5 enfants, à la satisfaction de tous. Le rythme est d'une rencontre par mois.

L'esprit de cette section : plaisir de jouer, d'être en groupe, de créer, voire d'improviser, tout en étant très divers par les âges, le milieu social ou culturel.

Les séances sont animées par Baptiste JEANDEL de l'école « BATLEBATT », toujours avec la même bonne humeur. Le but n'est pas l'apprentissage du solfège ni la préparation d'un spectacle mais de jouer dans la détente, la bonne humeur et l'amitié.

Ceux qui possèdent des instruments les apportent, pour les autres ils sont prêtés.



Une séance d'essai gratuite est proposée avant chaque inscription afin de se rendre compte avant de prendre une décision.

Pour tout renseignement : Marie ROBERT au 03 84 23 58 83 ou FR&AC 03 84 27 73 72

Rappel sur les ateliers proposés...

► **Dates des prochains Ateliers Gourmands, à partir de 19h30**

1^{er} groupe : 30 juin et 07 juillet

2^{ème} groupe : le 23 juin

Renseignements et inscriptions auprès d'Aurore BEDNAROWICZ au 07 86 64 27 52

► **Atelier TOUCHATOU**

Prochain atelier : SCUBIDOU

Mercredi 14 juin, de 14h à 17h

► **Atelier PERCUSSIONS, compléments d'information**

Cette section est ouverte à tous sans distinction d'âge. Aucune connaissance préalable de la musique n'est requise et les instruments sont prêtés. Peggy ROUSSEL animera les séances,

- un samedi par mois de 15h30 à 17h30
- et tous les mercredis à partir de 19h30

Renseignements : marie ROBERT 06 74 72 43 41

La présence à une séance n'engage personne et peut vous permettre de faire connaissance avec cette musique et peut-être vous donner envie de continuer.

Le FR&AC est à votre écoute...

Vous avez des suggestions d'animations, d'activités ?

Vous connaissez des artistes ou des personnes compétentes dans diverses pratiques culturelles ?

Venez partager avec nous !

Vous avez un savoir-faire manuel ou artistique, un hobby, une passion à partager avec d'autres ?

Vous aimez l'esprit du bénévolat ?

Vous aimeriez vous investir pour votre village ?

Alors n'hésitez pas à nous soumettre tout projet de création de section !

Le FR&AC de Bourgogne, c'est quoi ?

Une association qui est composée de 14 sections dans le domaine du loisir et une autre partie qui œuvre dans le domaine culturel, varié avec spectacles, concerts, expositions etc...



Pour nous joindre, nous rejoindre ou tout autre renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOURGNE
Tél 03 84 27 73 72

fr.ac.bourgogne@wanadoo.fr

Internet : www.fr-ac-bourgogne.cabanova.fr

L'Assurance Maladie du Territoire de Belfort vous informe...



INFO DROIT : transport

Dans le Territoire de Belfort ce sont **9 670 personnes** qui ont été transportées en 2016 **pour un coût de 7 056 485 €**.

Afin d'accompagner les patients et les prescripteurs dans un recours adapté au transport, la Caisse de Belfort rappelle les règles :

- 1 - *c'est l'état de santé qui compte*
- 2 - *c'est le médecin qui décide de prescrire, ou non, un transport*
- 3 - *la prescription doit être réalisée avant le transport*

INFO DROIT : secu-jeunes.fr

Première carte vitale, premier logement, études supérieures, premier emploi...

Tous ces éléments sont source de questionnements pour les jeunes qui, la plupart du temps, ne savent pas où trouver les réponses.

Nouveau site d'information de la Sécurité sociale des 16/25 ans : www.secu-jeunes.fr

INFO DROIT : aide financière pour les jeunes sans activité en situation de précarité

La DIRECCTE en lien avec la MLJ propose pour les jeunes entre 18 et 25 ans sans emploi ni formation son aide pour la détermination du projet professionnel avec **une aide financière de 470 € sur 12 mois**.

Renseignements auprès de la MLJ, Place de l'Europe à Belfort, ou au 03 84 90 40 10

INFO SERVICE : La commande de la carte Vitale 100% en ligne depuis le compte ameli

Pour faire gagner du temps aux assurés, l'Assurance Maladie simplifie la commande de la carte Vitale.

Désormais, ils peuvent faire la démarche en ligne de A à Z, depuis leur compte ameli. Plus besoin d'envoyer de documents papier, que ce soit pour une réédition ou une première demande de Carte Vitale, quelques clics suffisent. En moyenne, le délai d'attente pour recevoir une nouvelle carte Vitale est réduit d'une semaine.

Bon à savoir

A partir de 12 ans, il est désormais possible d'avoir sa propre carte vitale. Il suffit d'en faire la demande en ligne depuis le compte ameli des parents.

Carnet

• Bulletin Municipal de Bourogne
N°28 • Juin 2017

• Publication de la Ville de Bourogne

• Directeur de la publication : Jean-François ROOST

• Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT

• Conception : G. CANAVAR
03 89 43 23 99
canavartistecom@free.fr

• Dépôt légal en cours

• Tirage : 900 exemplaires

Naissances*

17/01/2017 **Maël REINICHE**
13 rue de la Treille

21/01/2017 **Lilou COUSIN**
4 rue Chopin

Mariages

15/04/2017 **Etienne POISSIER & Stéphanie NOURTIER**
2 rue de la Gare

13/05/2017 **Saïd FOUGHALI & Malika BENAIFA**
30 rue de Belfort

Décès

26/01/2017 **Gustave RENOUX**
16 rue Basse

09/02/2017 **Yvette PETITJEAN**
11 route de Charmois

07/03/2017 **Anthony RÉMY**
13 rue Louis Thomas

*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.